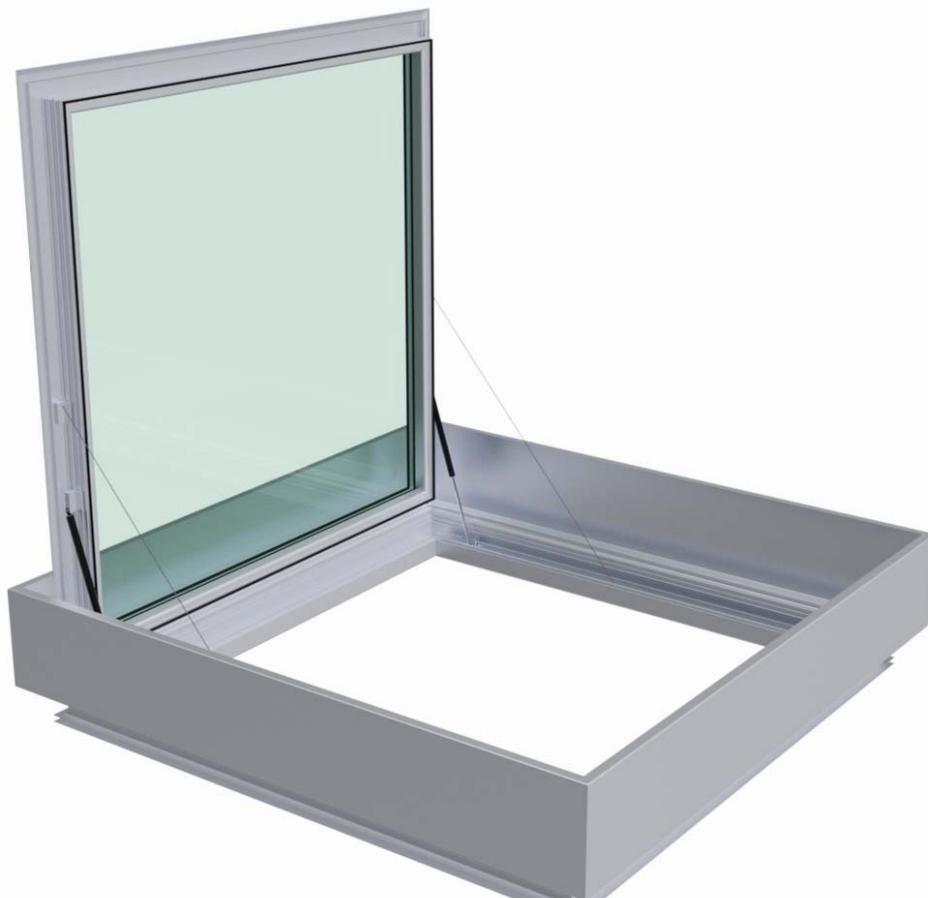


VENTIBAIE D.E.N.F.C. RÉARMABLE A DISTANCE

Ouverture Fermeture Electrique sécurité positive

11 rue des Campanules - CS 30066 - 77436 MARNE-LA-VALLÉE cedex 2 - Tél. : 01 60 37 79 50 - Fax. : 01 60 37 79 89



Cette marque certifie :
La conformité à la norme NF EN 12101-2

Organisme certificateur CE :

TÜV Rheinland Nederland B.V.
P.O. Box 2220, 6802 CE ARNHEM - Westervoortsewijk 73
6827 AV ARNHEM - Pays-Bas
Téléphone : +31 (0)88 888 7 888 - Télécopie : +31 (0)88 888 7 879
Sites internet : <http://www.tuv.com>



NF 537
DISPOSITIFS D'ÉVACUATION
NATURELLE DE FUMÉES
ET DE CHALEUR
www.marque-nf.com

Cette marque certifie :

- La conformité à la norme NF S 61-937-1 et NF S 61-937-7
- Les valeurs des caractéristiques annoncées dans cette notice
- La conformité aux règles de certification NF 537

Organisme certificateur NF :

AFNOR Certification
11, Rue Francis de Pressencé -
93571 La Plaine Saint Denis Cedex - France
Téléphone : +33 (0)1. 41.62.80.00 - Télécopie : +33 (0)1. 49.17.90.00
Sites internet : <http://www.afnor.org> et <http://www.marque-nf.com>
Email : certification@afnor.org

LE D.E.N.F.C. CERTICIEL EST UN APPAREIL POUR TOITURE A VANTAIL, EQUIPE DES COMPOSANTS NECESSAIRES A SON OUVERTURE. CES COMPOSANTS SONT DISPOSES EN APPLIQUE SUR LE DORMANT. ILS SONT INSTALLES ET REGLES EN USINE.

NOTICE TECHNIQUE :

VENTIBAIE ELECTRIQUE SECURITE POSITIVE

Gamme de DENFC montés en toiture à ouverture intrinsèque et réarmement par énergie électrique

DESSCRIPTIF

Gamme de DENFC à 1 vantail articulé autour d'un axe de rotation, motorisés par un vérin électrique associé à des ressorts à gaz. L'appareil pivote sur un cadre dormant aluminium à rupture de pont thermique.

Verrouillage :

Le verrouillage de l'ouvrant est assuré par le maintien en tension d'une ou plusieurs ventouses placée(s) dans le(s) montant(s).

Principe de fonctionnement du moteur :

Le système vis-écrou est entraîné par le moto-réducteur axial, générant le déplacement du palonnier, qui, par un mouflage inversé, tire ou relâche deux brins de câble métallique. Les brins sont renvoyés par gaine et poulie sur chaque montant vers des serre-câble, ce qui entraîne l'ouverture ou la fermeture du DENFC.

Le contrôle des efforts maximums admissibles est géré par un module électronique tel qu'en cas de dépassement de l'intensité prévue, quelle que soit la position de l'ouvrant, il y ait arrêt du moteur.

Système d'ouverture :

L'ouverture est obtenue par la rupture d'alimentation de la ou les ventouses, puis par la poussée de 2 ressorts à gaz logés dans les chambres des montants et fixés par les supports. Leur position et leur force (directement en rapport avec le poids de l'ouvrant), permettent d'obtenir l'angle d'ouverture désiré (87° maximum selon le cas d'installation, limite donnée par la géométrie de l'ouvrant et du dormant).

L'ouverture est réglée par la vitesse de déroulement du câble du moteur électrique

Système de fermeture :

La fermeture du châssis est obtenue par un vérin électrique monté dans la traverse opposée aux paumelles. Il est fixé par des inserts et agit sur un câble relié à chaque montant de l'ouvrant sur des serre câbles par l'intermédiaire de poulies de renvoi.

LIMITES DIMENSIONNELLES

Les dimensions hors-tout, en mm, sont :

Cote « A » (Parallèle aux paumelles)	➤	950 minimum,	2200 maximum
Cote « B » (Perpendiculaire aux paumelles)	➤	800 minimum,	1600 maximum

*cote A = cote hors-tout, côté parallèle aux articulations (quel que soit le type d'ouverture)

**cote B = cote hors-tout, côté perpendiculaire aux articulations (quel que soit le type d'ouverture)

DETERMINATION DES SURFACES D'OUVERTURE DU DENFC VENTIBAIE

Ce calcul ne prend en compte que le DENFC VENTIBAIE seul. Il ne tient pas compte des occultations possibles de la trémie de l'appareil, dues à une implantation particulière.

Détermination de la surface utile de désenfumage (Aa) du DENFC VENTIBAIE:

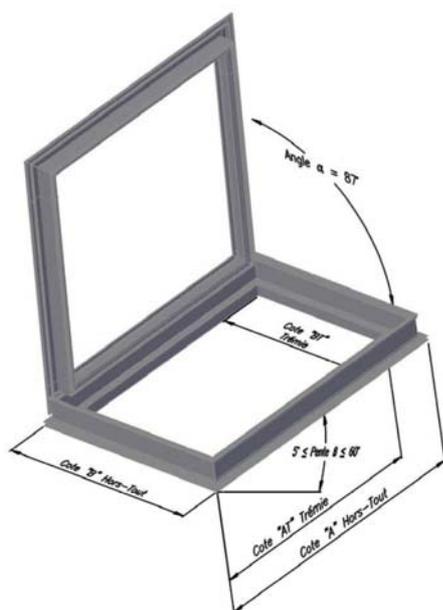
Après prise en compte du coefficient aéraluque déterminé par essai en laboratoire la surface utile de désenfumage Aa du DENFC VENTIBAIE est égale à:

$$\text{Surface Utile de Désenfumage } Aa \text{ (en m}^2\text{)} = A_v \times \text{coef. Aéraluque (Cv)}$$

Surface Géométrique du DENFC (Av) de 0.37 m² à 2.60 m².

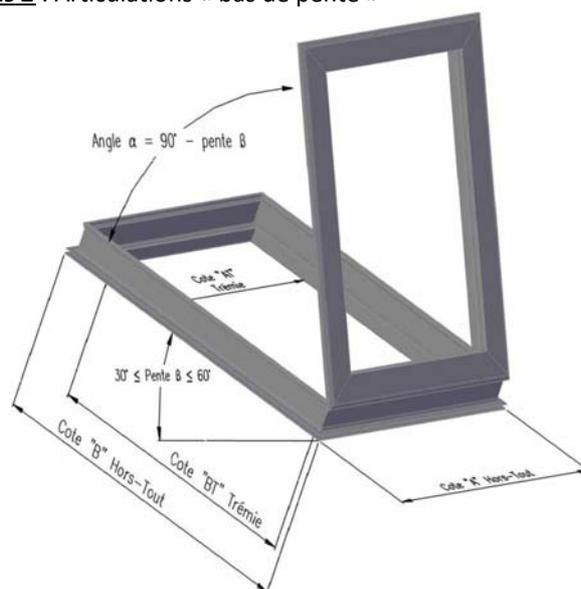
POSE VENTIBAIE

Cas 1 : Articulations « sur le côté »



- La pente « β » est alors de de 5° à 60°,
- L'angle d'ouverture « α » est de 87°.
- Des pare vents fixes périphériques sont mis en œuvre pour la définition des performances aéraluques indiquées.

Cas 2 : Articulations « bas de pente »



- La pente « β » est alors de 30° à 60°.
- L'angle d'ouverture « α » est tel que : $\alpha = (90 - \beta)$.
- La cote « E » (située entre le dormant et le point haut du faîtage) est au minimum de 150mm
- Sans pare-vent.

Surface géométrique (Av):

$$[\text{Cote « A »} - 260] \times [\text{Cote « B »} - 260]$$

Nota: En cas de remplissage PCA, l'appareil doit avoir une inclinaison de 15° minimum par rapport à l'horizontale.

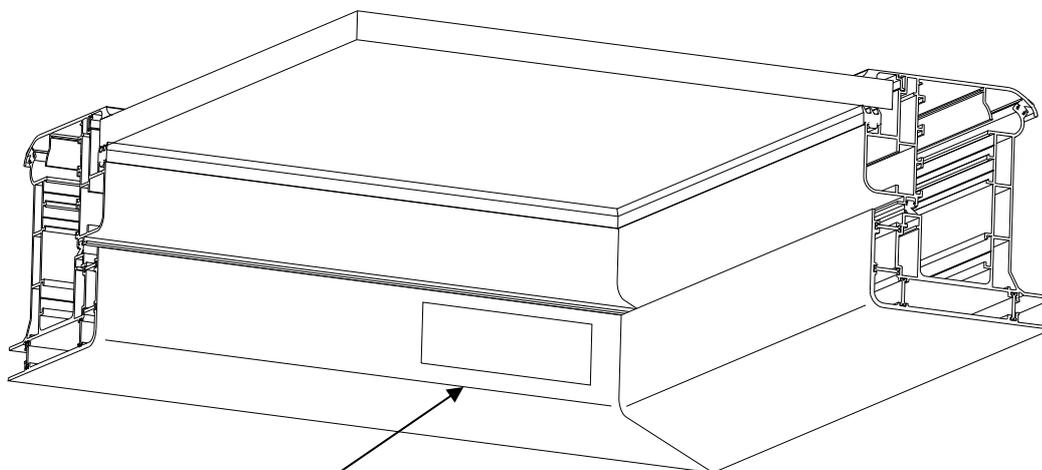
CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE (télécommande confondue avec l'alimentation)

- Tension et intensité de commande :			
Puissance absorbée en régime établi :		Pa = Pc : 0W (rupture de l'alimentation)	
Maintien en position d'attente :	24 Vcc ±10%,	184 mA,	P = 4,4 W (par ventouse)
Moteur de fermeture :	24 Vcc – 15% à + 20%	Inom = 1,5 A	P = 36 W

OPTIONS

- Contact de position de sécurité (fin de course) & Contact de position d'attente (début de course)
- Déclencheur thermique disposé en applique sur le châssis.
- Barreaudage anti-chute.
- Installation articulations « sur le côté » : Costière droite ou biaise, isolée ou standard, ou installation en verrière.
- Installation articulations « bas de pente » : Costière « baignoire » affleurant de toiture ou installation en verrière.
- MH : couverture de l'ouvrant en tuiles, ardoises ou tout autre élément d'habillage **selon faisabilité**.

MARQUAGE D'IDENTIFICATION



1		DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE LA CHALEUR EN 12 101-2 / 2003 SOUCHIER-BOULLET SAS - 11 rue des Campanules - CS 30066 77436 MARNE LA VALLEE Cedex 2 France Tel: 01.60.37.79.50 - Fax: 01.60.37.79.89 - www.souchier-boulet.com						 0336		3	
2		N° certificat CE:		Année du certificat CE:		N° DoP:					
4		Appareil / Modèle	Dénomination commerciale	Trémie (mm)	N° AR / Ligne de commande	N° Appareil	Date de fabrication	Energie de télécommande	Course du câble ou Alimentation de service / Puissance ou Volume	Mode	8
9		Options:		Contact de position		Déclencheur thermique		T =°C		NF Titulaire 19	
10		Type		WL 1500		SL		T(.....)		RE	
		11		17		12		5		13	
										14	
										6	
										15	
										16	
										20	
										7	
										18	
										19	

Explication du code de marquage CE – NF du produit

1. Titulaire
2. N° de certificat CE – Année de délivrance – Déclaration de performance
3. N° d'identification de l'organisme de certification
4. Référence commerciale (Gamme – Modèle)
5. Dimensions de la trémie ou intérieur du dormant si monté en façade (lpa x hpa)
6. N° lot et année de fabrication
7. Caractéristiques d'entrée de télécommande et d'alimentation, puissance ou volume
8. Mode de fonctionnement (E = Emission ou R = Rupture)
9. Surface utile d'ouverture (Aa) : **nous consulter**
10. Type : **B** = ouvrant réarmable à distance
11. Classe de charge éolienne : **WL 1 500**
12. Classe de surcharge neige : **nous consulter**
13. Classe de température ambiance basse : **T(00)**
14. Classe de fiabilité : **Re 1 000**
15. Classe de résistance à la chaleur : **B 300**
16. Classification au feu des composants (A1 et B-s1, d0)
17. Options et variantes
18. N° de Titulaire
19. Installation du DENFC
20. N° de DoP : **DoP VENTIBAIE OFE(sp)_ind02** ou **DoP VENTIBAIE BAS DE PENTE OFE(sp)_ind01**

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Caractéristiques générales des D.E.N.F.C. (conformément au § 4 de la norme NF S 61-937-1 et au § 8.1 de la norme NF S 61-937-7) :

- Les D.E.N.F.C. ne délivrent pas d'ordre.
- Dispositifs permettant le contrôle des positions de sécurité et/ou d'attente du DENFC
- Energie de déblocage extérieure au DENFC
- Indépendance fonctionnelle de l'autocommande et de la télécommande
- Non réarmement à distance si passage en position de sécurité par autocommande
- Réarmement par télécommande seulement si l'énergie au réarmement précédent a été interrompue.
- Amortissement en fin de course.
- Type B.

Caractéristiques générales des constituants (conformément au § 5 de la norme NF S 61-937-1 et au § 9 de la norme NF S 61-937-7):

- Si option contacts de position d'attente et de sécurité : contacts secs indépendants du circuit d'alimentation.
- Classe III pour les matériels électriques fonctionnant sous très basse tension de sécurité (TBTS).
- Isolement des circuits électriques en TBTS et des circuits électriques des autres équipements.
- Indice de protection minimum IP 42.
- Présence du dispositif de connexion principal.
- Dispositif de connexion TBTS spécifique
- Fonctionnement du dispositif d'arrêt de traction
- Caractéristiques électriques minimales des contacts de position.
- Indépendance des circuits électriques de contrôle avec d'autres circuits.
- Caractéristiques de fonctionnement du thermo déclencheur

SURCHARGE NEIGE (SL) :

Tension de service $U_a = 24V_{cc}$ - La rupture d'alimentation est nécessaire pour le passage en position de sécurité.
SLO à S300 (nous consulter).

NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

ENTRETIEN – ESSAIS SELON LA NF S 61933

Les opérations d'exploitation, de maintenance et de vérification périodique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur.

En sus des opérations de maintenance, procéder aux opérations annuelles suivantes :

- Nettoyage des joints d'étanchéité et des surfaces de contact de ces joints.
- Vérifiez les canaux de drainage.
- Dépoussiérer les mécanismes et dégager les accumulations de débris entre le cadre et les pare vents.
- Procéder à un essai de fonctionnement.
- Vérifier que l'appareil s'ouvre à 87° ou 90° par rapport à l'horizontale.
- Vérifier l'état des articulations.
- Vérifier l'état du vérin, le remplacer si nécessaire.
- Vérifier que le vérin est verrouillé en position de sécurité.
- Vérifier que la fermeture est totale et que le vérin est verrouillé.

NOTA :

- La lubrification du vérin électrique est interdite pour éviter des incompatibilités avec la lubrification d'origine permanente.
- Ne pas nettoyer les tiges de ressort à gaz (lubrification interne).
- Nous recommandons de faire une ouverture-fermeture mensuelle (même partielle) pour prévenir le phénomène de collage des joints.

Pour le reste des opérations de maintenance, se référer à la fiche : « **Echéancier de Maintenance Réf : EM002** ».

RECEPTION – STOCKAGE – DEBALLAGE – MANUTENTION :

- S'assurer en présence du transporteur que le vitrage n'est pas fêlé ou cassé en pratiquant une ouverture au centre de l'emballage (si besoin, suivre la procédure décrite dans nos conditions de vente).
- Refermer soigneusement cette ouverture pour assurer un stockage hors poussière du châssis.

FIXATION

La pose doit suivre les recommandations de la NF DTU en vigueur (série 40, 43 et 39) concernant la technologie utilisée. On veillera tout particulièrement à la planéité du support (± 1 mm) et à l'équerrage du dormant.



La structure doit pouvoir supporter la totalité du poids de l'ouvrant côté articulations lorsque celui-ci est totalement ouvert.

Les paumelles sont au nombre de 2 pour les largeurs At inférieures à 1200 mm, elles se positionnent à 1/6 de At par rapport au bord. Pour les largeurs supérieures à 1200 mm des paumelles sont ajoutées. Dans tous les cas prévoir une paumelle pour 50kg d'ouvrant maxi.

RECOMMANDATION DE MISE EN OEUVRE

L'appareil doit être installé en respectant les règles d'installation définies dans les normes ou textes propres à ce type de matériel, à savoir :

- La surveillance des lignes de télécommande est obligatoire pour toute commande fonctionnant par émission de courant.
- Les lignes de télécommande par émission de courant et les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câble de la catégorie C2 placé dans des cheminements techniques protégés, soit en câble de la catégorie CR1-C1.
- Les conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1.5 mm² pour les câbles mono conducteurs, et à 1 mm² pour les câbles multiconducteurs.
- L'énergie de sécurité doit provenir d'un Equipement d'Alimentation Electrique de Sécurité (EAES).
- L'énergie de sécurité délivrée par une alimentation de sécurité doit être réservée à l'usage exclusif des fonctions de sécurité.
- Les D.E.N.F.C. doivent être installés de façon à rendre aisées les interventions de maintenance et de vérification. Ces interventions peuvent toutefois nécessiter l'ouverture d'une trappe de visite : dans ce cas, celle-ci sera placée au droit du dispositif et une information visible depuis le sol de ce local indiquera la nature de l'appareil.

MISE EN SERVICE DES ORGANES DE COMMANDE

ATTENTION

Les liaisons doivent être conformes aux normes d'installation électriques en vigueur.

Veiller en particulier à la section des conducteurs d'alimentation pour respecter les chutes de tension admissibles en ligne principale (cf. fiches techniques des DAC).

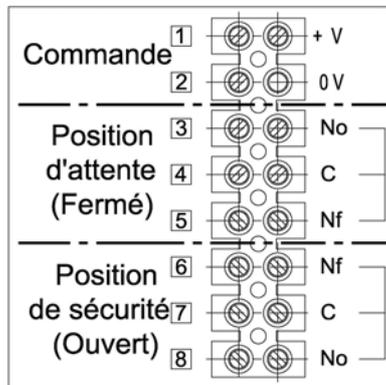
- Raccorder les ventouses et vérins électriques
- Mettre en œuvre les liaisons et les organes de commande selon la norme en vigueur (NF S 61932).
- Réaliser un essai de déclenchement châssis ouvert.
- Vérifier le bon fonctionnement en procédant à quelques cycles d'ouverture-fermeture, à l'aide de l'organe de commande.
- Rédiger votre feuille d' auto-contrôle.



Une fois fermé, l'ouvrant ne peut se décondamner que par son organe de commande (nous consulter).

Dans le cas où les organes de commande ne seraient pas opérationnels immédiatement, maintenir l'ouvrant fermé selon la méthode utilisée lors du transport, afin de pouvoir vérifier le bon fonctionnement des vérins avant ouverture.

Raccordement des contacts de position :



Raccordement du déclencheur thermique :

